



Des femmes et des hommes  
pour votre bien

SAINT JEAN DE VEDAS

AGENCE LE CAP IMMOBILIER

**HONORAIRES TRANSACTION TTC**

IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION / MAISON / TERRAIN	HONORAIRES TTC* <i>Sur la base du net vendeur</i>
Jusqu'à 100 000€	8%
De 100 001€ à 200 000€	7%
De 200 001€ à 400 000€	6%
De 400 001€ à 800 000€	5%
800 001€ et au-delà	4%
Garages / Parking / Box	Forfait 3 500€

TVA\* au taux en vigueur de 20% incluse

Honoraires au 01/01/2023

Honoraires à la charge du vendeur

L'avis de valeur ne donnant pas Mandat de vente sera facturé 120€ TTC.

LOCAUX COMMERCIAUX / FONDS DE COMMERCE / BUREAUX / DROIT AU BAIL	HONORAIRES HT** <i>Sur la base du net vendeur</i>
Forfait	10%**

Honoraires à la charge de l'acquéreur

Honoraires au 01/01/2023

**HONORAIRES LOCATION TTC**

BIENS A USAGE D'HABITATION NUS OU MEUBLES (soumis à la loi du 6 juillet 1989)	HONORAIRES TTC* BAILLEUR	HONORAIRES TTC* LOCATAIRE
Entremise et négociation	Forfait 50€ TTC	
Promotion du bien / Recherche de locataires / Visites /	Zone tendue 10€ / m <sup>2</sup>	Zone tendue 10€ / m <sup>2</sup>
Etats des lieux (Entrée et Sortie)	3€ / m <sup>2</sup>	3€ / m <sup>2</sup>

TVA\* au taux en vigueur de 20% incluse

Honoraires au 01/01/2023

**HONORAIRES DE GESTION**

BIENS A USAGE D'HABITATION NUS OU MEUBLES (soumis à la loi du 6 juillet 1989)	HONORAIRES TTC* BAILLEUR
Gestion Locative	7.2% TTC du loyer charges comprises
Assurance loyers impayés (optionnelle)	2,7% TTC du loyer charges comprises

TVA\* au taux en vigueur de 20% incluse

Honoraires au 01/01/2023

Il est précisé que le barème d'honoraires affiché ci-dessus mentionne les tarifs maximums pratiqués par ORPI Le Cap Immobilier en application de l'arrêté du 26 janvier 2022 modifiant l'arrêté 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière